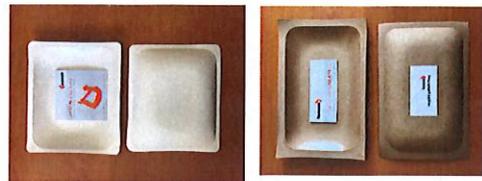


Avis technique – Procédure Simplifiée



Recyclabilité de barquettes pour l'agro-alimentaire

Différentes couleurs et grammages :

Barquette kraft brun naturel –2 grammages 292 et 322 gr/m²

Barquette kraft blanchi –2 grammages 292 et 322 gr/m²

DESCRIPTION DE L' EMBALLAGE	GENERALITES	
	Demandeur	MONDI
	Date de la demande	2019
	Dénomination	Per Forming
	Marché	Agro-alimentaire
	Type de produit emballé	Produits alimentaires
	DESCRIPTION DE L' EMBALLAGE	
	Forme	Barquette rectangulaire
	Contenance	-
	Masse vide	292 g et 322 g
	ELEMENTS CONSTITUANTS	
	Corps de l'emballage	Papier-carton (230 g/m ²)+Plastique (62 g/m ²) Papier-carton (260 g/m ²)+Plastique (62 g/m ²)
	Système de fermeture	Plastique - Non étudié
	Type d'encre/vernis	-
	Type de colle	-
	COMPOSITION DU CORPS DE L' EMBALLAGE¹	
	Papier-carton	78,7% g
	Plastique	21,24%
	Encre	-
	⇒ <i>Elément majoritairement fibreux</i>	
AVIS REFERENTS		
Avis Techniques n°47, n°71, n°88, n°102 et n°108		

PRE-REQUIS

- Le corps de l'emballage est constitué de plus de 50% (en poids) de papier-carton : cet emballage relève donc de la filière « Emballage papier-carton ».
- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), cet emballage devra être exempt de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière « Emballage papier-carton ».
- Cet avis est également valable pour la barquette kraft brun naturel de 292 g et de 322 g et la barquette kraft blanchi d'un grammage de 322 g.

¹ Le calcul de la part des fibres cellulosiques dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre).

EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT FIBREUX	MOYEN		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	-	-	-
ÉNERGIE DE PULPAGE	-		

* en condition minimale d'utilisation ** incluant humidité naturelle et liquide résiduel



Attention

∅ Pas d'impact

⊗ En cours d'étude

> Impact environnemental

CONCLUSIONS DU CEREC

Le corps de l'emballage se désintègre facilement dans les conditions industrielles de recyclage papetier.

Le CEREC émet un avis favorable quant à la recyclabilité de cette barquette au sein de la catégorie 5.03A par référence à la Norme EN 643 regroupant les emballages en papier-carton complexés relevant du circuit municipal (standard PCC de la REP Emballages Ménagers).

RECOMMANDATIONS DU CEREC

ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMELIORATION DE L'EMBALLAGE

Au-delà de la bonne recyclabilité de la barquette dans les conditions de régénération utilisées, le CEREC recommande :

- De limiter la présence de plastique, sous réserve du respect des fonctionnalités requises, tout en veillant à ne pas accroître sa fragmentabilité afin de minimiser la part non fibreuse de l'emballage.

Dans le cas où le support serait imprimé, le CEREC recommande :

- d'utiliser des encres sans dégorgeement afin de limiter les turbidités dans les eaux de process ;
- d'éviter l'utilisation d'adjuvants contenant des huiles minérales, en particulier des encres à base d'huiles minérales afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances, ou à défaut d'utiliser des huiles minérales « food grade ».
- d'éviter l'utilisation d'une encre de couleur sombre ou vive afin de ne pas colorer les fibres de cellulose lors du recyclage et saturer les eaux de process

CONSIGNES DE TRI

Le CEREC préconise l'ajout d'un pictogramme recommandant de placer la barquette dans le bac de collecte sélective.

VALIDATION



Seheno RATSIMBAZAFY



Christian PICARD